

Séance du 24 août 2012

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 24 août 2012 à 20 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Annie MARCHAND, Sandra GAUDILLERE, Evelyne MACHILLOT, Mrs André ALLOIN, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT.

ETAIENT EXCUSES : Mrs Jean-Marc GENELOT, Stéphane BRUN (pouvoir à Gilles DESBOIS), Michel DEZAPY, Frédéric BEAUDET, Laurent CARON, Mmes Corinne TETU, Valérie POIRINE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sylvain THIVENT.

1 APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu du 6 Juillet 2012 est adopté à l'unanimité des présents.

2 PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Conseil décide à l'unanimité de reporter l'ordre du jour n°2 concernant le PLH de la Communauté d'Agglomération (Programme Local de l'Habitat). Il fixe une réunion avec ordre du jour unique au 5 Septembre 2012 à 20h30. L'avis du Conseil doit être rendu au plus tard le 20 septembre 2012.

3 TOITURE ECOLE MATERNELLE

Suite aux dégâts causés par l'orage de grêle du 30 juin et après étude des différents devis par la commission "bâtiments" :

- Pour la réfection de la toiture qui sera effectuée par l'entreprise Piguët pour un montant de 16 450 € TTC, l'option tuiles a été retenue.
- Le remplacement des dalles de plafond (entièrement pour une salle et en partie pour la seconde) sera réalisé par l'entreprise Vaginet pour un total de 3 085 € TTC.
- La dépose et repose des luminaires seront quant à elles effectuées par l'entreprise Messenger pour un total de 1 152 € TTC.

Pour ces travaux, la participation de l'assurance, compte tenu de la vétusté des locaux, serait d'environ 6 000 €.

Le maire informe l'assemblée qu'une demande d'aide de l'Etat par la DETR (ex DGE) a été formulée auprès des services de la Sous-Préfecture. Monsieur le Sous-Préfet nous a notifié cette possibilité au titre de l'année 2012 ou de l'année 2013. A cet effet, le Conseil délibère favorablement et autorise le maire à engager toutes les démarches nécessaires à cette demande.

4 COMPTES RENDUS DE REUNIONS DIVERSES

Commission Bâtiments

Mrs Gilbert Alloin & Gérard Ducret font le compte rendu de la réunion du 03 Août.

Salle polyvalente :

- Les menuiseries sont en partie posées, par contre suite à des infiltrations d'eau, une partie du placoplâtre est à reprendre au niveau du hall d'entrée.
- Une étude est en cours pour la réalisation par les employés communaux d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Des devis pour l'éclairage extérieur et le raccordement de deux sèche-mains électriques ont été acceptés pour travaux à réaliser en novembre.

Ecoles et Mairie :

- Des devis pour la mise en conformité de l'électricité ont également été réalisés ainsi que pour la pose d'un va et vient dans l'ancien secrétariat de la mairie. Suite à l'accord, ces travaux se dérouleront fin novembre.

Concernant le chauffage de la salle du Conseil, de la salle annexe ainsi que de l'ancien secrétariat, le choix s'est porté sur des panneaux rayonnants avec régulation par thermostat centralisé pour chaque entité. L'entreprise Comalec a établi des devis s'élevant à 3 689 € TTC pour les radiateurs d'une part, et de 1 485 € TTC pour la régulation d'autre part.

Ce programme ayant été validé, cette entreprise interviendra fin octobre.

Bibliothèque

Mme Evelyne Machillot fait le compte rendu de la réunion avec les bénévoles de la bibliothèque.

Les bibliothécaires reconduisent les ateliers lecture en association avec les écoles.

Par manque de place, une réorganisation et un tri de livres s'avèrent nécessaires.

Une demande concernant de nouvelles étagères ainsi que des caissons a été émise par les bibliothécaires.

Un projet d'atelier de lecture pour adultes est à l'étude avec Mr Fieulaine, résident de la commune.

Signalétique

Madame Marchand soumet au Conseil un projet de signalétique des bâtiments mairie et garderie périscolaire.

Après un tour de table, il a été décidé d'apporter quelques modifications à la proposition présentée par l'entreprise Point Virgule. Le montant de la prestation oscille entre 620 € HT et 720 € HT.

Zone II-Na

Une réunion dans les locaux du service "urbanisme" du Grand Chalon s'est tenue le 25 juillet, en présence du lotisseur. Le projet initial de 22 lots serait maintenu au vu des caractéristiques spécifiques du dossier, notamment par rapport à la conception de la voirie et aux engagements vis à vis des riverains.

Dans le cadre du Grenelle II de l'environnement, des hypothèses d'aménagement ont été envisagées.

Le Cabinet IIAGE est chargé de l'étude d'aménagement de cette zone pavillonnaire.

Après avis des services concessionnaires, ce projet pourrait aboutir au début de l'année 2013.

5 QUESTIONS DIVERSES :

Maintenance annuelle des bâtiments B.B.C. (ventilation et chauffage). M. Ducret fait part d'un devis de l'entreprise SIX M pour un montant annuel de 630 €. Le Conseil donne son accord.

Jury fleurissement : Mme Marchand évoque la visite du comité départemental de fleurissement le 13 juillet (remarques positives de la part du jury).

Effractions à la salle polyvalente et au local associatif : le 13 août, quelques dégradations ont été constatées ainsi que le vol de matériels (friteuses) et boissons. Une plainte pour vol a été déposée auprès de la gendarmerie.

Compostage

La matinée du 7 juillet 2012 en collaboration avec Téréo et le Grand Chalon a réuni quelques participants (trop peu nombreux) qui ont été très satisfaits des conseils apportés.

Dérogation scolaire pour un enfant de Chalon sur Saône

La ville de Chalon sur Saône ayant accepté la dérogation, le maire a émis un avis favorable à l'inscription d'un enfant en maternelle au groupe scolaire Terence Ridout.

Festivités du 14 juillet

Deux spectacles ont été assurés dans le cadre de TRAD'ENVOL. Un groupe alsacien et un groupe vendéen ont animé le village. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour le repas de midi organisé par l'équipe municipale puis un petit groupe accompagné par Mr le Maire a fait une marche digestive.

Cour des miracles du 9 août : un public nombreux d'environ 600 personnes a assisté à un spectacle de grande qualité.

Challenge inter quartiers : celui-ci se déroulera le 26 août 2012.

Football réuni de Saint-Marcel : le Club organise le 02 septembre 2012, le challenge Guy Renaux, dirigeant très actif durant plusieurs années.

Concours de pétanque du CCAS : il sera organisé le 15 septembre 2012 à partir de 14 heures.

Correspondance du député : Dans le cadre d'une entière collaboration avec les élus municipaux, notre député Monsieur Christophe Sirugue souhaite être destinataire des coordonnées des membres du conseil et être informé de la vie associative de notre village.

Affouages : M. Ducret informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de coupe d'affouages cette année. Une réflexion sera à mener concernant la vente de peupliers.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **28 septembre à 20 h 30**.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 15.